



CAPD du 3 avril 2015 : DIF, CIF, Dispo et Temps partiel Compte rendu

- **Droit Individuel à la Formation** : accordé pendant les vacances scolaires : les 10 collègues dont la demande correspondait aux critères ont eu une réponse favorable.
- **Congé individuel de formation** : 56 mois à répartir pour le département de la Savoie. Critères : 5 ans d'ancienneté, suivre une formation professionnalisante ou diplômante apportant une plus-value au métier, priorité donnée à M2 et L3. 15 demandes dont 7 satisfaites et 3 listes complémentaires.
- **Disponibilité** : 40 demandes acceptées et 3 refus.
- **Autorisation de travailler à temps partiel** : Le Dasen nous a expliqué que contrairement à l'année écoulée où presque tous les temps partiels avaient été accordés, il lui serait impossible de faire de même pour l'année 2015/2016. La situation est très tendue (19 contractuels recrutés à ce jour, circonscriptions d'Aix et Combe de Savoie avec des classes non remplacées) et le Dasen souhaite prendre des décisions pour être à l'équilibre entre les supports et les ressources. Il a voulu récupérer 15 équivalents temps pleins pour la rentrée 2015.
- **Temps partiels de droit** : toutes les demandes ont été acceptées à la quotité souhaitée. Attention les collègues titulaires d'un poste incompatible (TRB, Direction, etc) devront exercer leur temps partiel sur un autre support._
- **Temps partiels sur autorisation** : **BEAUCOUP TROP DE REFUS**
Plusieurs catégories ont été établies :
 - Fonction incompatible avec l'exercice à temps partiel : 8 refus, 1 accord pour situation exceptionnelle.
 - Temps partiels pour raisons de santé : ils ont tous été accordés.
 - Temps partiels pour convenance personnelle (ont été utilisés comme moyen d'ajustement pour récupérer des postes) : 34 refus et 17 accordés. Le Dasen a privilégié les fins de carrière et les familles nombreuses.
 - Temps partiels pour élever un enfant de moins de 8 ans : (ont été **aussi** utilisés comme moyen d'ajustement pour récupérer des postes). **Pour la première fois le**



Section de Savoie

Dasen a refusé certains temps partiels de cette catégorie sur des arguments que les élus du personnel **n'ont toujours pas compris.....** et dont ils réfutent la pertinence : 13 refus, 94 accords.

Si votre temps partiel a été refusé, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements et vous aider...

- **Questions diverses** :

- 1) **Affelnet** : les élus du SE-UNSA ont attiré l'attention du DASEN sur la surcharge de travail que demande la gestion des dossiers AFFELNET et en particulier les adresses mails des parents à renseigner. Encore une fois le SE-UNSA a rappelé que les directeurs n'ont pas de secrétariat et que le calendrier est trop contraint.
- 2) **Remplacement** : les élus du SE-UNSA ont demandé qu'un état du remplacement leur soit communiqué et ont rappelé le grand nombre de collègues non remplacés en particulier sur Combe de Savoie et Aix les Bains. **Ils ont aussi déploré l'annulation de nombreux stages de formation continue et le fait que les collègues se voient refuser l'autorisation d'y participer. Pour le SE-Unsa, c'est inacceptable.**
- 3) **Stage de direction** : leur organisation est en cours. 3 semaines de stage pour ceux nommés au 1^{er} septembre 2014 et pour les futurs recrutés.
- 4) **Frais de déplacement des contractuels nommés sur poste TR**: Indemnités calculées sur tarif SNCF seconde classe, les remboursements effectués récemment jusqu'en février.
- 5) **INEAT-EXEAT** : le SE-Unsa est intervenu pour demander que les EXEAT des collègues soient traités très rapidement et de manière favorable. Réponse de l'IA : très peu d'EXEAT seront acceptés pour ne pas que le département manque d'enseignants...